



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Autorisations de programmes et crédits de paiements 2017 - 2020

DEL-2018-013

Numéro de la délibération : 2018/013

Nomenclature ACTES : Finances locales, décisions budgétaires

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 19/02/2018

Date de convocation du conseil : 13/02/2018

Date d'affichage de la convocation : 13/02/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Hervé JESTIN

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, Mme Soizic PERRAULT, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL.

Étaient représentés : Mme Emmanuelle LE BRIGAND par Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence LORANS par M. Loïc BURBAN, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT.

Étaient absents : M. Paul LE GUERNIC, M. Eric SEGUET.

Autorisations de programmes et crédits de paiements 2017 - 2020

Rapport de Yann LORCY

Le système des autorisations de programmes et des crédits de paiements a été décrit par la délibération du conseil municipal du 08/02/2012.

Il en résulte que le projet de budget primitif 2018 doit être accompagné d'un état, arrêté au 01/01/2018, des autorisations de programme votées antérieurement.

Autorisations de programmes/crédits de paiements 2017-2019					
		2017		2018	2019
	AP	CP	Réalisé	CP	CP
Aménagement de Stival	3 350 000,00	1 490 000,00	926 118,66	1 000 000,00	0,00
Château	2 660 950,43	1 550 000,00	1 180 360,60	500 000,00	0,00

Autorisations de programmes/crédits de paiements 2018-2020				
		2018	2019	2020
	AP	CP	CP	CP
Aménagement de Stival	3 248 652,56	1 100 000,00	770 000,00	0,00
Château	3 187 272,29	800 000,00	400 000,00	50 000,00

L'autorisation de programme du château a été donnée par délibération du 22/02/2016 et portait sur le chantier à venir.

Cette délibération mentionnait que 160 950,43 € de crédits de paiement ont été mobilisés en 2015, en phase étude par conséquent.

En outre, 100 527,83 € de crédits de paiement ont été mobilisés dès 2014, pour des mesures palliatives ou de diagnostic.

Enfin, à l'opération de reconstruction de la courtine sud, s'ajoute un programme annuel d'entretien de 50 000 €.

Par conséquent, le second tableau ci dessus fait apparaître l'ensemble de ces dépenses, dont réalisées à ce jour : 1 937 272,29 €.

Pour ce qui concerne l'aménagement de Stival, il s'agit d'un simple ajustement, la dépense à ce jour s'élevant à 1 378 652,56 €.

Nous vous proposons :

- D'approuver l'état des autorisations de programmes et crédits de paiements 2017-2020

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 20 février 2018

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**